



CALENDRIER RECTIFICATIF DES EXAMENS
L3 DROIT
SESSION DE DECEMBRE 2020
SEMESTRE 1

<u>Dates</u>	<u>Horaires</u>	<u>Epreuves</u>	<u>Salles</u>
Jeudi 03 décembre 2020 Vendredi 04 décembre 2020	09h00 à 18h00 09h00 à 15h00	UE 5 ORAL Anthropologie	P24
Lundi 07 décembre 2020	09h00 à 11h00 + TT	UE 422 Droit des affaires	A 120 A
Mardi 08 décembre 2020	09h00 à 18h00	UE 412 ORAL Contentieux administratif	T 26
Jeudi 10 décembre 2020	09h00 à 12h00 + TT	UE2 Libertés et Droits fondamentaux	A 120A
Vendredi 11 décembre 2020	09h00 à 12h00 + TT	UE411 Droit International Public UE421 Droit du travail	A 120A
Lundi 14 décembre 2020	13h30 à 16h30 + TT	UE 3 Droit des Biens	A 190
Mardi 15 décembre 2020	09h00 à 12h00 + TT	UE 1 Droit des contrats spéciaux 1	A 120A
Mercredi 16 décembre 2020 Jeudi 17 décembre 2020	09h00 à 17h00 09h00 à 17h00	UE 6 ORAL Communication et médias	T22

Il leur est rappelé toutefois que :

- la place attribuée à chaque candidat sera affichée à l'entrée de la salle d'examen.
- les étudiantes mariées sont classées sous leur nom de jeune fille.
- les étudiants sont convoqués un quart d'heure avant le début des épreuves.
- les étudiants doivent être munis de leur carte d'étudiant ou à défaut d'une pièce d'identité portant une photo récente.
- ils ne doivent posséder par devers eux aucun document, cours, manuel, etc...qui ne serait pas autorisé par la réglementation ou le sujet.

CET AVIS TIENT LIEU DE CONVOCATION

Le Tampon, le 19 novembre 2020

Le Responsable Pédagogique

A-S TABAU